

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Frouzins (31270)

Réponses de Luc Novales, au nom de la liste « Frouzins à Venir »

– le 06/03/2020 à 11:16 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Faire le bilan du réseau cyclable existant, le rendre sécurisé pour les écoliers (primaire et secondaire), et attirer les citoyens à la conversion vers les modes de déplacement doux.

Nous reprendrons le bilan fait par Indiggo (en 2016) pour la communauté de commune Axe Sud, avec consultation du relais local de l'association 2P2R. Notre ambition est la mise à niveau des pistes cyclables existantes en se basant sur les recommandations du CEREMA (<https://www.cerema.fr>), partout où cela est possible. Nous prévoyons d'agir en priorité pour les déplacements des scolaires (maternelles, primaires et collège).

Le budget n'est pas encore évalué.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Il permettrait d'avoir l'avis des cyclistes qui roulent tous les jours.

Ce retour d'expérience est primordial pour connaître le besoin en matière d'aménagements.

Nous croyons en l'expertise des usagers et sommes promoteurs de la participation citoyenne.

Un comité vélo et piéton sera constitué.

Nous inciterons notre communauté de communes Muretain Agglo à adopter l'outil Velobs (<https://velobs.2p2r.org>) sur notre territoire.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Les personnes concernées par la voirie (entretien et aménagement) seront associées aux travaux du comité vélo / piéton. Il seront sensibilisés et formés aux bonnes pratiques des modes de déplacements actifs.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Utiliser les fiches techniques du CEREMA pour avoir des pistes cyclables rapides, prioritaires et attractives pour tous.

Aujourd'hui, la qualification des voiries et l'utilisation des GPS ne permettent pas de distinguer correctement les axes à forte circulation. Après la redéfinition d'un plan de circulation et la signalétique associée, nous mettrons en place des axes vélo, séparés des piétons et voitures sur la base du schéma cyclable associatif proposé par 2P2R.

Dans le centre urbain, il ne sera pas possible de réaliser des pistes larges. Nous étudierons toutes les possibilités pour que les nouvelles pistes et les pistes existantes soient le plus continues et sécurisées possible.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Relier par des pistes cyclables rapides les pôles qui se situent aux extrémités de la commune : du centre de loisirs jusqu'au lac Lamartine.

De centre commercial jusqu'à la rue du vieux moulin.
schéma type étoile.

En effet les indications de directions et de temps de parcours sont des moyens d'incitation à utiliser le vélo pour les déplacements intra et extra communaux. Nous suivrons les recommandations des usagers au comité vélo.

De plus, nous aurons à trouver des solutions avec les usagers et les riverains pour réaliser la continuité vers le centre de loisirs (non prévue à ce jour).

Les pistes cyclables de l'avenue de Gascogne et rue du Chêne Vert, mal conçues et en mauvais état, doivent faire l'objet de ré-aménagements.

Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération développer des axes entre toutes les grandes villes qui se trouvent autour de Frouzins.

Un projet de réseau cyclable de liaisons intercommunales, est en cours d'adoption au Muretain Agglo. 9M€ sont prévus pour les 3 prochaines années, et nous défendons la prise en compte immédiate des propositions du SDCA de 2P2R pour en améliorer la cohérence.

Nous avons déjà demandé le prolongement de la voie verte du canal de saint Martory, au minimum de Villeneuve Tolosane jusqu'à Seysses.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Avoir un réseau cyclable continue et pertinent.

Les cyclistes frouzinois sont parfois contraints de changer de côté de la voirie aux abords de la ville (ex: chemin de la Cendère, Chemin Mailheaux,...).

La concertation est un des piliers de notre projet politique. Nous mettrons en place une concertation avec les villes voisines (Villeneuve-Tolosane, Roques, Seysses et Fonsobes) pour éliminer ces incohérences sources de risques d'accident, qui freinent la pratique au quotidien.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Vu la configuration des pistes existantes, il n'est pas possible de faire un entretien mécanisé de ces équipements.

Mais nous avons prévu d'offrir aux citoyens la possibilité de signaler aux services techniques (dont dépend l'entretien voiries) toute situation anormale ou dangereuse.

Le ramassage des débris de verre fera partie des priorités à traiter.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. étudier les déplacements dans la ville, augmenter la part modale vers les modes doux

favoriser les zones 30 et veiller à leur respect.

mettre en place des sens uniques pour les véhicules motorisés et utiliser l'autre partie de la route pour les vélos.

Le village est quadrillé par des voies départementales qui sont dédiées au transit.

La commune portera son action sur l'établissement d'un plan de circulation en vue de la requalification des voiries, pour interdire le transit de trafic mécanisé dans les quartiers résidentiels, favoriser les zones de partage et les zones 30 dans le centre.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

faire appliquer cette interdiction

Le village est quadrillé par des voies départementales qui sont dédiées au transit. La commune n'est pas seule décisionnaire sur cette question., mais elle travaillera à leur requalification pour limiter au maximum ce trafic de transit

Action n°11 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous n'avons pas étudié cette question en détail, mais il est clair que certaines voies seront limitées à 30 km/h.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Double sens cyclable prévu rue Berdeil. Nous étudierons les propositions du comité vélo.
Pas de feux identifiés sur la commune, sauf traversées piétons / cyclistes.

Action n°13 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. sens unique devant les écoles et utiliser la voie libre pour les vélos

exemple :

boulevard de la méditerranée.

améliorer la circulation chemin mailheaux entre le collège et le rond point du tennis ;
ainsi que route de plaisance jusqu'en limite de commune.

La sortie des écoles ne se fait pas directement sur la rue.

La circulation des piétons et des vélos sur le parking Latapie doit être repensée. Cela impactera la circulation des automobiles.

Aménagement avenue de Gascogne, voir question 5.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. mettre des bornes de recharge pour les vélos électriques.

Voir sur notre site notre carte stationnement vélos <https://frouzins-a-venir.fr/piliers/environnement-et-urgence-climatique/multiplions-par-7-le-nombre-de-places-de-stationnements-velos-a-frouzins>

Action n°15 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
augmenter la capacité des garages à vélos dans les écoles primaires et secondaires.

Nous avons prévu de faire un bilan de l'existant et une évaluation des besoins. Avec remplacement des équipements inadaptés (arrache-roues). Nous installerons des U inversés.

Action n°16 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Aider les entreprises locales à développer leurs activités à l'aide du vélo. (livraison avec vélo cargo, entreprise de porte à porte avec triporteur)

Nous n'avons pas prévu ce genre d'action.

Action n°17 : je ne m'engage pas

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Nous n'avons pas prévu ce genre d'action.

Promouvoir une culture vélo

Action n°18 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

participation de la mairie dans les sorties extra-scolaires à vélo. (transport de vélos)

Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Nos élus actuels se déplacent souvent (toujours pour certains) à vélo. Beaucoup de nos candidats se déplacent régulièrement à vélos.

Action n°20 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Au delà de l'IKV, nous avons l'intention de faire un plan de déplacement d'administration pour la mairie, afin de réduire l'utilisation de la voiture dans les déplacements professionnels et promouvoir les modes actifs et les transports en commun.

Action n°21 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". En partenariat avec les associations pour rendre le vélo plus accessible : Prendre conscience qu'il est urgent de changer nos modes de déplacement. Que ce n'est pas mission impossible!

L'environnement et l'urgence climatique font partie des piliers de notre programme.

Action n°22 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Un telle action permettra de supprimer un grand nombre de potelets qui encombrent nos trottoirs et pistes cyclables.

Action n°23 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Le comité vélo pourra s'exprimer dans le journal municipal. La communication portera aussi sur la cohabitation entre vélos et piétons.

Commentaires généraux

Remarque importante de la liste Frouzins à Venir: cette réponse est la seule qui engage notre liste; les autres réponses sont des réponses individuelles.